## **GRAND CONSEIL**

## Question Giovanna Garghentini Python et Ursula Krattinger-Jutzet

2015-CE-79

Egalité salariale au sein de l'Etat	
-------------------------------------	--

19.03.2015

DFIN

Le 7 mars dernier, 12'000 personnes ont défilé à Berne pour manifester afin que l'égalité salariale devienne enfin une réalité en Suisse. Pour rappel, ce droit est inscrit dans la Constitution fédérale depuis 1981 et dans la loi fédérale sur l'égalité (LEg) depuis 1996. Cela fait donc 34 ans que ce droit est bafoué. L'Etat de Fribourg est l'employeur le plus important du canton et se doit de donner l'exemple en la matière.

Nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1. L'égalité salariale entre hommes et femmes est-elle respectée au sein de l'Etat ?
- 2. Quels outils l'Etat utilise-t-il pour s'en assurer?
- 3. Si le Conseil d'Etat ne peut répondre à la question N°1, quels outils entend-il utiliser pour pouvoir y répondre ?
- 4. Le Conseil d'Etat entend-il, comme l'a fait la Ville de Fribourg, se certifier « equal-salary » ?
- 5. Ou alors, le Conseil d'Etat pense-t-il installer le logiciel Logib?

(Sig.) Giovanna Garghentini Python et Ursula Krattinger-Jutzet, députées et 13 cosignataires